

Mais comment ça marche ?

Des hommes, des événements et des médias au cœur d'un système d'échanges de données

Recueil des données

Gestionnaires
de la route

Forces de l'ordre
et de secours

Météo

De la prévision au temps réel, Bison Futé met à disposition, gratuitement, une donnée d'information routière fiable qui contribue efficacement à la sécurité de l'automobiliste.

Cette information routière est diffusée grâce à différentes technologies comme la radio, Internet ou la téléphonie mobile qui permettent ainsi une large diffusion auprès des usagers.



BISON FUTÉ

www.bison-fute.gouv.fr

Opérateurs de
services



Médias



Les radios Info-Routes

Directrice de la publication : Véronique MAYOUSSE
Rédaction : Isabelle MERCIER et Catherine GORE
PAO : Gilles JOUANNEAU

LE NOUVEAU SITE INTERNET BISON FUTÉ



BISON FUTÉ

Sur tous vos trajets,
du départ à l'arrivée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

A l'attention spéciale des transporteurs



Transporteurs

Recevez l'information en direct !

Pour tout connaître des interdictions ou levées d'interdiction de circuler sur le réseau routier national et le réseau des routes à grande circulation, Bison Futé vous propose un service gratuit personnalisé.

Les informations sont accessibles, via votre messagerie, selon la périodicité que vous souhaitez.



Les interdictions temporaires de circulation en cours sont désormais présentes dans l'espace cartographique, offrant ainsi une vue complète et synthétique des conditions de circulation sur le réseau.

Adressez votre demande au Centre régional d'information routière correspondant à votre zone d'implantation géographique, quelle que soit la région sur laquelle vous souhaitez être informé.

Découvrez en détail cette **offre d'information routière Transporteurs** et téléchargez le bulletin d'abonnement sur le site Bison Futé.

A l'attention spéciale des transporteurs

Le régime général des interdictions de circuler pour les véhicules lourds est détaillé dans la brochure «Véhicules lourds» réalisée tous les ans par le Centre national d'information routière et largement diffusée auprès des fédérations de transporteurs.

Chaque année, un arrêté fixe **les dates d'interdiction complémentaires de circuler**. Pour connaître le détail des interdictions particulières de circuler, Bison Futé réalise également un dépliant complémentaire.



Ces brochures éditées en 6 langues
sont téléchargeables sur le site Bison Futé



<http://www.bison-fute.gouv.fr>